



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 102719

Texte de la question

M. Jean-Sébastien Vialatte attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la suppression sans concertation de l'offre SNCF appelée IDTGVmax. En effet, cette carte d'abonnement lancée en janvier 2015 permet de voyager dans toute la France en illimité à bord de trains IDTGV pour 59,99 euros par mois sans condition d'âge. Dix mille personnes l'ont acquise. Elles viennent d'apprendre brutalement qu'elle sera supprimée le 27 avril 2017. Il lui fait part du désarroi de ces personnes qui souvent ont organisé leur vie professionnelle et personnelle autour de cette carte. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de calmer les craintes des voyageurs de la SNCF souscripteurs de la carte IDTGVmax et de permettre le maintien de cet abonnement ou la mise en place d'une offre pérenne et similaire illimitée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102719

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1211

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)